

Éditorial

Campagne agricole 2020-2021 à l'Office du Niger : UNE BATTERIE DE MESURES POUR BOOSTER LA PRODUCTION

Le plan de campagne agricole 2020/2021 est élaboré dans un contexte favorable marqué par l'engagement des plus hautes autorités du pays à travers l'octroi à l'agriculture de plus de 15% du budget national, le maintien du prix de l'engrais subventionné à 11 000 FCFA le sac de 50 kg, la mise en œuvre d'une politique de subvention des équipements agricoles au bénéfice des exploitants agricoles. Toutefois, sa mise en œuvre pourrait être contrariée par l'insécurité persistante dans la zone Office du Niger, entraînant un sentiment de peur généralisée et une faible mobilité des exploitants agricoles et des agents d'encadrement.

L'objectif global du plan de campagne agricole 2020/2021 est de renforcer la contribution de l'Office du Niger à la réalisation de la souveraineté alimentaire et nutritionnelle du Mali. Pour l'atteindre, un accent majeur doit être mis sur l'accélération du rythme des aménagements, la maintenance des réseaux hydrauliques, l'intensification et la diversification des productions, la mécanisation agricole, la promotion et l'intégration des chaînes de valeurs des productions végétales et animales.

En matière d'aménagement et de gestion du foncier, les études d'extension porteront sur 14 000 ha des casiers de Soumouni et Diadian et

90 km du 3ème Bief du Fala de Molodo. Les travaux d'extension vont concerner 9 065 ha (2 548 ha à M'Béwani, 400 ha à Molodo Nord, 2 174 ha à Touraba, 3 050 ha à Sossé-Sibila, 548 ha à N'Dilla et 345 ha à Siengo extension N'Débougou). Les travaux de réhabilitation vont couvrir 3 088 ha : 900 ha à Niono (Rétail), 1 488 ha à Molodo (Partiteur M11-1g à M15) et 700 ha à Kolongo (K1 Kokry A). Les travaux de cadastre des parcelles aménagées porteront sur 14 572 ha dans la zone de Kouroumari, 10 211 ha dans la zone de Molodo, 2 418 ha dans la zone de Kolongo. Les prévisions de travaux d'immatriculation des terres sont de 26 000 ha dans le Kouroumari et 495 000 ha dans le Kareri.

En matière de gestion de l'eau et de maintenance des infrastructures hydrauliques, la réalisation des différentes activités prévues dans le programme annuel d'entretien 2020, pour un montant 6 056 151 815 F CFA, permettra d'améliorer l'efficacité du réseau et de fournir un bon service de l'eau aux exploitants agricoles.

En riziculture, les objectifs de superficies de la campagne agricole 2020/2021 sont de 143 542 ha (dont 130 699 ha en saison et 12 843 ha en contre-saison) pour une production attendue de 896 935 tonnes de riz paddy avec un rendement moyen de 6,25 t/ha (dont 6,32 t/ha en saison d'hivernage et 5,50 t/ha en contre-saison).

En maraîchage, la superficie totale prévue, toutes spéculations confondues, est de 13 968,06 ha pour une production attendue de 384 484 tonnes. L'échalote, la spéculations maraîchère dominante, sera pratiquée sur 9 921,9 ha pour une production de 329 697,40 tonnes.

En culture de diversification, la superficie totale prévue, toutes spéculations confondues, est de 6 785,6 ha pour une production attendue de 116 286,09 tonnes. La pomme de terre va occuper 1 949,83 ha pour une production de 68 244,05 tonnes. La maïsiculture va concerner 2020 ha pour une production de 11 480 tonnes.

En matière d'élevage intensif, il est prévu 5 210 têtes en embouche bovine et 10 973 têtes en embouche ovine. En pisciculture, une production de 3 153 tonnes de poissons frais est prévue provenant de l'exploitation de 684 cages flottantes, de 609 étangs piscicoles, de 54 ha de rizipisciculture et de 1759 emprunts.

La stratégie d'intervention de l'Office du Niger s'appuie sur le renforcement des capacités des producteurs et de leurs organisations, des agents d'encadrement et des relations de type partenariat public-privé avec tous les acteurs intervenant dans les filières agricoles.

Bamoye KEÏA

Directeur Appui au Monde Rural

Lutte contre la Covid 19 : LES TRAVAILLEURS DE L'OFFICE DU NIGER OFFRENT 10 MILLIONS DE FCFA

LIRE EN PAGE 2



Le regretté Gouverneur Biramou Sissoko reçoit le chèque passé des mains de Amadou Abdoulaye Touré (en blanc à gauche) à ceux du PDG Abdel Karim Konaté (en bleu)

Lutte contre la Covid 19 : LES TRAVAILLEURS DE L'OFFICE DU NIGER OFFRENT 10 MILLIONS DE FCFA

Afin de manifester le soutien de tous les travailleurs de l'Office du Niger aux initiatives des plus hautes autorités de notre pays, dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Covid 19, une cérémonie de remise de chèque d'une valeur de 10 millions de FCFA a eu lieu, le 19 mai 2020, présidée par le PDG Abdel Karim Konaté et le regretté gouverneur de la région de Ségou, Biramou Sissoko. C'était dans la salle de conférence de l'Office du Niger à Ségou en présence de l'ensemble des autorités régionales. Cette somme, une contribution des travailleurs de l'Office du Niger, est destinée à la commission nationale de lutte contre la Covid 19.

Après la bienvenue souhaitée par le Président directeur Général de l'Office du Niger, Abdel Karim Konaté, le secrétaire général du comité syndical de l'Office du Niger, Amadou Abdoulaye Touré, a expliqué l'initiative de ses mandants : « c'est un honneur et une fierté pour tous les travailleurs de l'Office du Niger qui, malgré les contraintes du moment, ont volontairement adhéré à l'idée de rassembler la somme de 10.285.000 FCFA que nous remettons à Son Excellence Monsieur le Gouverneur de la Région de Ségou en guise de leur participation citoyenne à la riposte contre la Covid 19 ».

Il a profité de l'occasion pour vivement remercier la Direction générale de l'Office du Niger sous la férule du PDG



Cette contribution des travailleurs de l'Office du Niger, est destinée à la commission nationale de lutte contre la Covid 19

Abdel Karim Konaré qui, dès les premières heures de cette crise sanitaire, a pris des mesures préventives se traduisant par la suspension des réunions de grande envergure, le respect des normes de distanciation sociale, la diffusion de messages d'information et de sensibilisation matin, midi et soir à travers les radios Office du Niger de Niono et Kolongo, la suspension temporaire des stages de perfectionnement, la

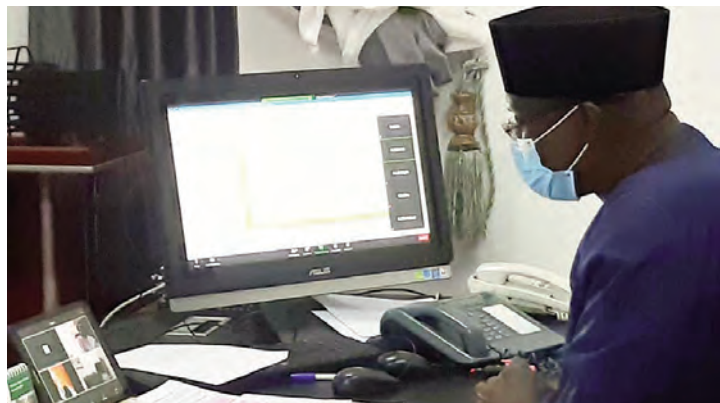
mise à disposition de kits de lavage des mains, de savon, de gel hydro alcool-

lique pour le personnel du siège et de toutes les zones de production, ainsi que la distribution de masques réutilisables à chaque travailleur de l'Office du Niger où qu'il se trouve.

En guise de conclusion, le secrétaire général Amadou Abdoulaye Touré a insisté sur les directives de la lutte anti-Covid 19 : « N'attendons pas qu'on nous oblige à porter les masques, obligeons-nous nous-mêmes car il y va, avant tout, de notre santé et de celle de nos proches, et par extension, de notre survie individuelle et collective, mais aussi et surtout parce que nos efforts personnels seraient vains sans l'implication de tous ».

Le gouverneur de la région de Ségou, l'inspecteur général Biramou Sissoko a, dans son intervention, salué le geste patriotique et l'action citoyenne des travailleurs de l'Office du Niger pour, non seulement, le chèque de 10 millions de FCFA mais aussi et surtout pour l'ensemble des mesures adoptées pour faire face à la pandémie : la Covid 19.

Le PDG en téléconférence avec les PTF : L'AUDIT FONCIER AU CENTRE DES ÉCHANGES



L'audit du foncier analyse le système de gestion du foncier à l'Office du Niger et formule des recommandations pour remédier aux éventuels dysfonctionnements

De son bureau à Ségou, au siège de l'Office du Niger, le Président directeur général, Abdel Karim Konaté, a participé, le 14 mai 2020, à une téléconférence, Covid-19 oblige, avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Il s'agissait de la 5e réunion mensuelle du GT EAR de l'année 2020 à laquelle ont participé, de leurs bureaux respectifs, les experts du monde agricole du Mali, d'Allemagne et du Canada. Les échanges ont porté sur la présentation de l'Office du Niger et sur les recommandations de l'audit foncier réalisé sur co-financement de la coopération allemande (KfW) et canadienne.

Au cours de son intervention, le PDG de l'Office du Niger a salué l'initiative et a remercié les uns et les autres pour l'attention particulière accordée à son entreprise. Il a,

ensuite, fait une brève présentation du potentiel, des opportunités, des défis et des contraintes de l'Office du Niger.

Après des échanges fructueux sur l'audit foncier, le patron de l'Office du Niger a rassuré les PTF sur la mise en œuvre des recommandations. Celles-ci s'articulent autour de trois axes essentiels : adapter l'organisation et les outils pour répondre aux enjeux fonciers actuels ; lutter contre la tendance à la micro parcellisation des terres et améliorer la sécurisation foncière des exploitations agricoles familiales (EAF).

L'audit du foncier, faut-il le rappeler, visait à investiguer le système de gestion du foncier à l'Office du Niger et à formuler des recommandations pour remédier aux éventuels dysfonctionnements au regard des textes législatifs et réglementaires régissant ledit foncier.

5000 hectares alloués à la diaspora en zone Office du Niger : LE CSDM DEMANDE QUE LES PROCÉDURES D'ATTRIBUTION SOIENT CONFIEES AU MINISTÈRE DES MALIENS DE L'EXTÉRIEUR

Le président du Conseil supérieur de la Diaspora malienne (CSDM), Mohamed Cherif Haïdara, s'est exprimé, lors d'un point de presse, sur le rapatriement des Maliens bloqués à l'étranger, sur les 5000 hectares alloués à la diaspora en zone Office du Niger et sur le prochain remaniement ministériel. Parlant du rapatriement des Maliens bloqués à l'étranger et au Mali, le président du CSDM a indiqué que dans le cadre des activités de la commission en charge de cette mission, le président de la République avait alloué 6 milliards de francs CFA pour aider la diaspora malienne à faire face à cette situation exceptionnelle. Lors de son adresse à la Nation détaillant les mesures sociales prises pour atténuer les conséquences de la pandémie, il avait instruit le Premier ministre de tout mettre en œuvre pour le rapatriement des Maliens bloqués à l'étranger. Mais jusqu'à présent, déplore Mohamed Cherif Haïdara, le ministère des Maliens de l'extérieur n'a reçu que 250 millions de francs CFA. Or, dit-il, en étroite collaboration avec le ministère des Affaires étrangères, des vols de rapatriement ont été organisés durant le mois de mai 2020, au départ de la Tunisie, du Maroc, de la France, de Dubaï et des États-Unis d'Amérique. « Vu le très grand nombre de Maliens encore bloqués ou en situation précaire à l'étranger, ces 250 millions de francs CFA sont insignifiants pour permettre à notre ministère de tutelle d'organiser les rapatriements malgré la bonne volonté du ministre Amadou Koïta et de nos autorités diplomatiques et consulaires », a souligné Mohamed Cherif Haïdara. Il a, par conséquent, interpellé le Premier ministre qui est également ministre du budget, sur l'utilisation des 6 milliards de francs CFA.

Abordant la question des 5000 hec-

tares alloués à la diaspora en zone Office du Niger, le président du CSDM s'est étonné de voir circuler un courrier du Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur (HCME) daté du 30 mars 2020 sous le n°00018 concernant l'attribution de 5000 hectares de terres agricoles en zone Office du Niger, plus précisément à Kolongo. Ce projet, précise Mohamed Cherif Haïdara, a été initié par Abdramane Sylla alors ministre des Maliens de l'extérieur entre 2013 et 2017, mais ces 5000 hectares sont attribués sous notre actuel ministre Amadou Koïta, après sa visite en août 2019 à M'Béwani (région de Ségou) en zone Office du Niger avec une forte délégation comprenant, entre autres, Bams M'bouillé Cissé, Amadou Ousmane Dicko représentants du CSDM et un représentant du Haut Conseil des Maliens de l'extérieur. « À cet effet, nous informons la diaspora que ces terres ne sont pas attribuées à l'association dénommée le Haut conseil des Maliens de l'extérieur, mais à notre ministère de tutelle », a-t-il précisé. Les procédures d'attribution de ces 5000 hectares doivent, estime-t-il, être gérées par le ministère des Maliens de l'extérieur ou par une commission paritaire composée du Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne, du ministère de tutelle, du Haut Conseil des Maliens de l'extérieur, de l'Office du Niger et du ministère de l'Agriculture.

Se prononçant sur le prochain remaniement ministériel, Mohamed Cherif Haïdara plaide pour la transformation du ministère des Maliens de l'extérieur en ministère de souveraineté nationale doté de moyens financiers et techniques assez conséquents pour mener à bien sa mission.

Source: journal Le Pays - Mali

Lutte contre l'acidification du sol : LA DOLOMIE, UNE SOLUTION CONCLUANTE

L'acidification a de graves conséquences sur le sol et sur l'environnement. Elle est un facteur de baisse de rendement parce qu'elle dégrade la structure du sol par l'augmentation des gaz à effet de serre. Afin d'y remédier, la société Carrières et Chaux du Mali (CCM) SA a investi dans la production de la dolomie qui contribue efficacement à l'accroissement du rendement du riz et des légumes. Ainsi, l'Office du Niger, à la demande de la CCM, a accepté de tester la dolomie comme amendement calcique pour lutter contre l'acidification des sols.

De nos jours, la plupart des régions agricoles du Mali connaissent des problèmes d'acidification des sols. La zone Office du Niger qui est l'une des plus vastes plaines d'irrigation par gravité de la sous-région ouest-africaine, n'y échappe pas. Depuis plus de 85 ans, chaque campagne, en saison et en contre saison, des milliers d'hectares sont consacrés à la culture du riz, avec une forte utilisation des engrais chimiques. Ce système d'exploitation intensif favorise naturellement une acidification des sols qui peut impacter la productivité et la production du riz entraînant une baisse des rendements provoquée en partie par l'épuisement des sols.

Afin d'y remédier, la société Carrières et Chaux du Mali (CCM) SA a investi dans la production de la dolomie qu'elle a fait certifier par l'IER. Le produit a été testé avec succès dans les zones CMDT et OHVN avec des augmentations significatives des rendements, allant jusqu'à 100% sur le coton, le maïs et le sorgho. Sur la base de ces résultats positifs, la société a souhaité réaliser des tests complets afin de confirmer les impacts bénéfiques de la dolomie sur les rendements du riz et des légumes dans la zone Office du Niger.

L'Office du Niger, dans le cadre de ses missions de conseil rural et d'assistance aux exploitations agricoles en approvisionnement en intrants et en équipements agricoles en vue d'augmenter les productions et la productivité du riz, a donc accepté de réaliser le test de la dolomie comme amendement calcique pour lutter contre l'acidification des sols, considérée comme un facteur de baisse de rendement du riz.

Les deux sociétés ont ainsi signé une convention de collaboration pour définir les conditions et modalités de mise en œuvre du test durant la contre-saison de la campagne agricole 2018/2019.

L'activité a été pilotée par la Direction de l'Appui au Monde Rural avec des missions régulières pour superviser les étapes cruciales du test. Dans chaque zone, la Division de l'Appui au Monde Rural a été chargée de la mise en œuvre du test sur le terrain, depuis le choix des exploitants jusqu'à la récolte des parcelles.

Dans les sept zones de production, un site de 0,5 ha repartit en deux bassins de 0,25 ha a été aménagé pour accueillir les deux traitements : T1 (test) qui reçoit la dolomie et T0 (témoin) qui n'en reçoit pas (la seule différence entre les deux traitements est l'apport de la dolomie).

Les parcelles ayant des problèmes d'acidité avérés ont été privilégiées. Sur la base des mesures de pH effectuées, les doses de dolomie nécessaires ont été apportées. Chaque exploitant a pratiqué la variété de son choix suivant ses pratiques habituelles. Ce qui a permis de tester la dolomie sur plusieurs variétés de la zone ON : BG90-2, Wassa, Nerica L2, Néné kala (PSBRC 96) et Swarana-2.

L'analyse des résultats obtenus a permis de noter une nette amélioration du pH dans toutes les parcelles tests (T1). Le nombre de tiges de plants des parcelles tests (T1) ainsi que leur croissance végétative se sont révélés nettement supérieurs à ceux des plants des parcelles témoins (T0). Un rendement moyen de 5,63 t/ha a été obtenu au niveau des parcelles tests. Ce qui est nettement supérieur à celui des parcel-



Le rendement dans toutes les parcelles tests a été supérieur à celui des parcelles témoins

les témoins (5,36 t/ha) et à celui de la contre-saison riz 2018/2019 (5,43 t/ha).

DIFFICULTÉS ET RÉSULTATS

Malgré son bon déroulement, le test a connu quelques difficultés, notamment l'état poudreux de la dolomie qui le rend volatil et sensible aux vents, la réalisation du test sur les sols de double culture qui a pu affecter les niveaux de rendements réels, l'installa-

tion tardive du test qui n'a pas permis de parvenir à une correction effective de l'acidité de certaines parcelles.

Afin de consolider les résultats satisfaisants du test et de toucher un plus grand nombre d'exploitants dans la perspective d'une large vulgarisation de la dolomie, le test a été poursuivi durant la campagne d'hivernage 2019/2020.

En termes de résultats, une nette amélioration du pH a été constatée

dans les parcelles test, passant de 5-6 à 7, voire même 8. Le nombre de tiges de toutes les parcelles tests (T1) s'est révélé nettement supérieur à celui des parcelles témoins (T0) et la croissance végétative des plants des parcelles tests (T1) a été plus rapide que celle des plants des parcelles témoins (T0). Le rendement dans toutes les parcelles tests (T1) a été supérieur à celui des parcelles témoins (T0). Un rendement moyen de 5,42 t/ha a été obtenu au niveau des parcelles tests. Ce qui est nettement supérieur à celui des parcelles témoins qui est de 4,98 t/ha.

Au regard de ces résultats, l'objectif du test qui était de confirmer l'efficacité de la dolomie comme amendement calcique pour lutter contre l'acidité des sols de culture en zone Office du Niger, a été largement atteint. En effet, l'application de la dolomie a permis de lutter contre l'acidité du sol, de favoriser la bonne croissance et le tallage des plants de riz et d'améliorer considérablement le rendement.

Pour favoriser l'utilisation de la dolomie par les exploitants agricoles de la zone Office du Niger, la société CCM-SA a entamé des démarches pour faire inscrire sa dolomie dans la subvention des intrants agricoles. Elle poursuit également sa collaboration avec l'Office du Niger et les délégués des exploitants en finançant des missions d'information et de sensibilisation des exploitants agricoles à une large utilisation de la dolomie en zone Office du Niger.

Source : SCOM/ON

Gestion de l'Office du Niger : UN AUDIT SUR LES TROIS DERNIERS EXERCICES CONFIE AU CABINET DIARRA

L'Office du Niger connaît, depuis une certaine période, des difficultés financières et organisationnelles. Aussi à la faveur du changement intervenu en début d'année 2020 à la tête de l'Office avec la nomination d'un nouveau Président directeur général et pour garantir la redevabilité et la transparence, la nécessité s'est imposée d'un audit des grandes fonctions autour desquelles l'Office est organisé. Cette opération doit déboucher sur la lisibilité effective des actes de gestion posés. Suite à un appel à concurrence, le Cabinet DIARRA a été désigné pour accomplir cette tâche.

Le travail qui a débuté le 21 mai 2020 va permettre d'effectuer un diagnostic à travers un audit de gestion qui, en la circonstance, dresse l'état des lieux des forces et des faiblesses du système de gestion et identifie, le cas échéant, les insuffisances de gestion et les responsabilités impliquées.

Ce diagnostic débouche sur la proposition de mesures correctives de la situation actuelle afin d'apporter des améliorations à la gestion de l'Office du Niger. L'audit devra en outre permettre de porter un jugement critique sur les opérations de gestion et sur les performances de l'entreprise.

L'audit va s'articuler sur les axes majeurs suivants :

- Procéder à une revue limitée des états financiers de l'Office du Niger au titre des trois derniers exercices (2017, 2018 et 2019) afin de mettre en évidence les dysfonctionnements, les erreurs et les anomalies ;
- Faire un examen critique des procédures administratives, financières et comptables et porter un jugement cri-



L'opération doit déboucher sur la lisibilité effective des actes de gestion posés

tique sur le respect de ces procédures par le management de l'Office du Niger ;

- Examiner l'évolution de la situation financière de l'Office du Niger au cours des trois dernières années (de 2017 à 2019) ;

- Examiner la gestion des redevances et la gestion foncière des parcelles aménagées par l'Office du Niger ;

- Examiner les opérations de passation, d'exécution et de règlement des marchés sur la période allant du 1er janvier 2017 au 31 Décembre 2019 sur base d'un échantillonnage représentatif des contrats exécutés ;

- Examiner l'organigramme de l'Office du Niger et la gestion des ressources humaines.

L'audit sera mené en conformité avec les normes nationales et internationales en la matière. A la fin de celui-ci, le Cabinet DIARRA doit fournir six rapports : un rapport sur la revue limitée des états financiers de l'Office du Niger ; un rapport sur le contrôle interne présentant les insuffisances dans le fonctionnement des procédures en vigueur en matière de gestion : financière et comptable, budgétaire, foncière, redevances, approvisionnements et stocks, immobilisations et trésorerie, etc. S'y ajoutent, un rapport sur l'analyse financière ; un rapport sur la passation, l'exécution et le règlement des marchés ; un rapport sur la gestion des ressources humaines et enfin un rapport de synthèse.

Fête de l'Aïd El Fitr à l'Office du Niger :

DES BÉNÉDICTIONS POUR UNE BONNE CAMPAGNE AGRICOLE



La salle de réunion de la Direction générale de l'Office du Niger a accueilli ce 26 mai 2020, la traditionnelle présentation de vœux à

l'occasion de la fête de Ramadan, célébrée trois jours auparavant dans notre pays.

La section syndicale de l'Office du Niger par la voix de

son secrétaire général, Abdoulaye Touré, a présenté au Président directeur général de l'Office du Niger, Abdel Karim Konaté, les vœux de tous les travailleurs de l'Office, vœux de santé, de prospérité et de succès.

En retour, le PDG Abdel Karim Konaté a lui aussi présenté ses vœux à l'ensemble des travailleurs de l'Office du Niger et les a invités à faire montre de responsabilité et d'engagement au quotidien.

Pour terminer, des bénédictions ont été faites pour une bonne pluviométrie pour cette campagne agricole 2020-2021, des appels ont été lancés au respect du calendrier agricole. Actualité oblige, le respect des mesures barrières pour la lutte contre la COVID-19 a été rappelé.

SÈNÈ KUNAFONI

Mensuel

de l'Office du Niger

Directeur de Publication :

Abdel Karim Konaté

Rédacteur en chef :

Alassane Diarra

Rédacteurs :

Moriba Sanogo,

Fanta Djiga,

Bamoye Keita,

Moussa N. Coulibaly.

Adresse :

106 - Segou-Mali

Site web :

www.on-mali.org

Facebook :

facebook.com/office-dunigersegou

Tel : +223 66 64 65 83

+223 76 64 65 83

Email :

dmoris21@gmail.com

Assistance technique :

Agence Stratégies

OFFICE DU NIGER

DIRECTION GÉNÉRALE

BP : 106

TÉL: (223) 21 320 292

FAX: (223) 21 320 143 SEGOU / SCOM

www.on-mali.org / on@on-mali.org

Page Fbk : officedunigersegou

Chaine Youtube : Officedu Niger

Compte Tweeter : @officedunigerml

